

DOCUMENTS ET INFORMATIONS IMPORTANTES

Rentrée 2018/2019

Directeur Général : M. PONS

Directeur des Etudes Pôle Santé : M. DURAND

Directeur des Etudes Pôle Eco-Gestion : Mme CORNUT CHAUVINC

Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques : M. ARCHINARD

*Vous trouverez ci-après les informations utiles pour votre rentrée scolaire.
Vous avez également la mise à jour du "règlement intérieur" pour 2018/2019.*

Pour tous :

- **Pass'Région** (remplace la carte M'RA) des avantages pour les jeunes de 15 à 25 ans (livres loisirs, sport, culture...) à commander sur le site : <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/106-pass-region.htm>
- **Réunion de sécurité sociale** : Jeudi 06 septembre après-midi dès 14h00 (toutes les 1ère années et les nouveaux DCG 2) en salle 600.
- **Journée d'intégration** : Vendredi 7 septembre, mot du Directeur Général à 12h00, repas partagé avec toutes les sections, professeurs, personnels administratifs et membre de la direction. Barbecue + chaque étudiant amène sa spécialité (pour env. 4/5 personnes).
14h00 : visite de l'Institut (env. 8 Gr. de 20) = Ateliers OP/PODO, Imagerie, Pôle éco-gestion, locaux communs
15h30 : AG de l'AEM
- **Don du Sang** organisé sur l'ISTM : Lundi 1er octobre 2018 de 09h00 à 14h00
- **Inauguration du Pôle Eco-Gestion** : Mercredi 03 octobre 2018
- **Demi-journée Ethique** : Vendredi 14 décembre 2018
- **Repas partagé de fin d'années** : Mardi 18 décembre 2018

Pôle ECO GESTION - Directrice des Etudes : Mme CORNUT CHAUVINC

DCG (Responsable Pédagogique : M. DEBAYLE)

- **La Rentrée scolaire** est le lundi 3 septembre à 08h00 : Pré-rentrée en DCG1, 09h00 rentrée officielle : DCG1, 2 et 3 en présence de la Direction.
- **Rappel des stages** : Les rapports de stages doivent être rendus le mardi 04 septembre à 08h00 version papier pour les DCG 2 (à Mme DUFOUR) et le vendredi 7 septembre forme numérique pour les DCG 3 (au tuteur).
- **La journée d'intégration** aura lieu le vendredi 21 ou 28 septembre 2018 suivant les conditions météorologiques.
- **Séjour linguistique** à Copenhague pour les DCG3 : du 4 au 08 novembre 2018 pour un coût de 350€, un acompte de 150€ vous sera demandé.
Carte d'Identité, Passeport ou Titre de Séjour (visa) en cours de validité. Prévoir de commander la carte européenne d'assurance maladie.
- **BULATS** est obligatoire pour les DCG 3 (coût intégré dans la scolarité), facultatif pour les DCG 2, date du BULATS = le Mercredi 20 mars 2019.

- **Certification VOLTAIRE** : Le coût de la certification Voltaire est inclus dans les frais de scolarité pour les DCG 1. Le passage de la certification Voltaire est obligatoire pour les 1ère année DCG et est facultatif pour les DCG 2.
- **Devoirs surveillés** : DCG1 les vendredis après-midi en salle 703 avec les prépas ECT, DCG 2 et 3 sur 9 mercredis après-midi des devoirs en commun en salle 600.
A cela se rajouteront des évaluations intégrées aux cours des professeurs.
- **Examens blancs** : auront lieu la 1ère semaine après les vacances de Noël soit du 7 au 10 janvier 2019 puis après les vacances de printemps soit du 29 avril au 3 mai 2019.

ECT (Responsable Pédagogique : Mme CORNUT CHAUVINC)

- **Rentrée scolaire** : lundi 3 septembre à 10h00. Les premiers jours, du lundi 03 au mercredi 5 septembre sont banalisés (conférences, visites,...)
- **Rappel des stages** : ECT 2 : les rapports de stages doivent être rendus le lundi 03 septembre à 10h00. La soutenance aura lieu le lundi 03 septembre de 14h à 18h.
- **NOUVEAU** : Double inscription à l'Université Grenoble Alpes pour valider vos propositions de crédits ECTS - **prévoir 185€ pour les frais d'inscription** (Cf. le secrétariat des étudiants qui vous donnera plus d'explications).
- **NOUVEAU** : **La CVEC est la Contribution de Vie Etudiante et de Campus** (La loi prévoit qu'elle soit collectée par les Crous d'un montant annuel de 90€).
La création de la CVEC s'accompagne de la disparition de la cotisation annuelle pour la sécurité sociale (217€ en moins) et la baisse de 21€ des droits d'inscription à l'université, et ce, dès la rentrée 2018.
Une démarche obligatoire sur cvec.etudiant.gouv.fr | À partir du 1er juillet 2018
A l'issue de la démarche, vous obtiendrez une attestation de la CVEC que vous devez nous fournir. Notez bien que nous ne pouvons finaliser votre inscription sans cette attestation.
Quels étudiants sont exonérés ?
 - Les boursiers* ou bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des aides spécifiques annuelles
 - Les étudiants réfugiés
 - Les étudiants bénéficiaires de la protection subsidiaire
 - Les étudiants enregistrés en qualité de demandeurs d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire
- **Séjour linguistique** (obligatoire) : à Salamanque, du 4 au 13 octobre 2018 pour un coût approximatif de 550€, un acompte de 150€ vous sera demandé dès la rentrée.
Carte d'Identité, Passeport ou Titre de Séjour (visa) en cours de validité. Prévoir de commander la carte européenne d'assurance maladie.
- **Forum des écoles de commerce** : Vendredi 16 novembre, 13h30-16h30
- **Rencontre parents / profs** : le vendredi 16 novembre à 16h30
- **Examens blancs** : ECT 1 : du 14 au 18 janvier 2019 et du 03 au 07 juin 2019. ECT 2 : du 03 et 07 décembre 2018 et du 25 au 29 mars 2019.
- **Entretien de motivation** : ECT 1 : vendredi 18 janvier 2019 / 16h - 20h et vendredi 07 juin 2019 / 16h - 20h.
ECT 2 : vendredi 07 décembre / 16h - 20h et vendredi 07 juin 2019 / 16h - 20h
- **BULATS** est facultatif pour les ECT 1 & 2, date du BULATS = le Mercredi 20 mars 2019.
- **Certification VOLTAIRE** : Le coût de la certification Voltaire est inclus dans les frais de scolarité pour les ECT 1. Le passage de la certification Voltaire est obligatoire pour les 1ère année ECT et est facultatif pour les ECT2.
- **Stage** (obligatoire) de deux semaines en entreprise ou association caritative : à la fin de 1ère année, en juin 2019 [du 17 au 28/06/2019].
- **NOUVEAU** : Prévoir une tenue de sport (1h30 obligatoire de sport est prévue dans l'emploi du temps le mardi).
- **Devoirs surveillés** : ECT1 et ECT 2 les vendredis après-midi en salle 703. A cela se rajouteront des évaluations intégrées aux cours des professeurs.
- **Fin des cours** : ECT 1 : 28 juin 2019 après le stage / ECT 2 : 12 avril 2019

Pôle SANTE - Directeur des Etudes : M. DURAND

OP PODO (Responsable Pédagogique : Mme CHATEIGNER)

- **Rentrée scolaire** : lundi 3 septembre à 08h00 pour 3 OP et PODO reprise des cours dès la fin de la réunion, 2 OP et PODO à 10h00 reprise des cours dès la fin de réunion, 1 OP et PODO à 14h00
- **Journée d'intégration** : Vendredi 14 septembre (lieu à fixer)
- **Certification VOLTAIRE** : Le coût de la certification Voltaire est inclus dans les frais de scolarité pour les 1 OP et PODO. Le passage de la certification Voltaire est obligatoire pour les 1ère année.
- **Périodes de stages** : Cf. planning qui vous sera communiqué à la rentrée pour les 1 OP/PODO. Pour les 2ème et 3ème années, maintien des dates définies l'année dernière.
- **Tenues professionnelles et boîte à outils pour les 1ère année** :
OP : boîte à outils 650€ + tenue 130€
PODO : boîte à outils 480€ + tenue 70€
Prévoir une tenue adaptée aux prises d'empreintes et de mesures (shorty et brassière pour les filles, et caleçon type boxer pour les garçons).
- **Vaccinations** : Certificat de vaccinations à jour et complété par le médecin (photocopie du carnet de santé) rendu lors de l'inscription ou au 1er jour de la rentrée scolaire, visé par l'infirmière de l'Institut.

IMRT (Responsable Pédagogique : Mme EVE)

- **Rentrée scolaire** : lundi 3 septembre à 08h00 pour 1IMRT, 09h00 pour les 2IMRT, lundi 1er octobre : 08h00 pour les 3IMRT
- **Stage méthode travail : "J'apprends mon métier d'étudiant"** : du lundi 03 au vendredi 07 septembre 2018 pour les 1IMRT.
- **Séjour d'intégration** : en Corse du dimanche 23 au samedi 29 septembre 2018
- **Partiels semestriels** : Cf. Planning qui vous sera communiqué lors de la rentrée scolaire.
- **Périodes de stages** : Cf. planning qui vous sera communiqué à la rentrée.
- **Vaccinations** : Certificat médical de vaccinations + la photocopie du carnet de santé, à rendre avec le dossier de candidature ou au 1er jour de la rentrée scolaire.
- **Tenues professionnelles** : 4 blouses marquées au nom de l'étudiant et au logo professionnel – 4 pantalons. Le chèque de 120 € est à transmettre avec le dossier d'inscription.

Classe préparatoire - Mise à Niveau Scientifique (Responsable Pédagogique : Mme EVE)

- **Rentrée scolaire** : Lundi 1er octobre à 08h30
- **Tenues professionnelles** : Essai de la tenue professionnelle le jour de la rentrée
- **Périodes de stages** : Cf. planning qui vous sera communiqué à la rentrée.
- **Mini stage d'intégration** : 10h de découverte et d'initiation du Golf au Golf du Chanalet
Objectifs :
 - Favoriser une cohésion de classe en organisant une activité hors établissement
 - Initier une pratique sportive étudiante

Classe préparatoire - IFSI et SOCIAUX (Responsable Pédagogique : M. LAUGE)

- **Rentrée scolaire** :
Prépa aux concours sociaux : vendredi 7 septembre 2018 à 08h30
Prépa IFSI : vendredi 7 septembre à 10h00